

Qualité de l'air moyenne, avec 2 épisodes de pollution aux particules

Informations

- Air PACA accompagne les collectivités pour le [nouvel appel à projets AACT'AIR lancé par l'ADEME](#). Plus d'informations sur [l'édition 2016](#) ; date limite de dépôt des dossiers : 14 mars 2016.
- **Qualité de l'air intérieur** : les ministères de l'Écologie et de la Santé ont lancé [un plan d'actions pour la qualité de l'air intérieur](#). Il comporte 26 actions et sera intégré au 3^{ème} PNSE (Plan National Santé Environnement).
- **Le comité scientifique d'Air PACA** s'est réuni le 16 décembre sur les thèmes Air/Santé/Economie.
- **Des projets européens se clôturent** : [SH'AIR](#), les 10 et 11 décembre, après une année de collaboration intensive entre partenaires franco-italiens du programme ALCOTRA. [GOUV'AIRNANCE](#) (programme MED) les 24 et 25 novembre, avec la conférence finale du projet.
- La rencontre annuelle avec les nez bénévoles de la surveillance des odeurs a eu lieu le 27 novembre. Des nez des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, très intéressés, étaient présents pour s'informer sur l'air intérieur et les odeurs.
- [32 plaintes odeurs](#) recensées ce mois-ci, majoritairement liées à des odeurs de déchets ménagers, industrie, station d'épuration et de « brûlé » sur les communes de Gardanne, Marseille, Trets, Le Tholonet, Meyreuil et Fuveau.
- **Signalement Air**, utilisez la [nouvelle application smartphone](#) d'Air PACA pour signaler les mauvaises odeurs en PACA.
Ou bien, sur : www.sro-paca.org rubrique « Signalez une gêne ».

Majorité d'indices « moyens »

Les indices de qualité de l'air ont été **moyens la majorité du temps** sur Marseille et le bassin de Gardanne, et majoritairement bons sur Aix, La Ciotat, Aubagne et La Penne-sur-Huveaune.

Les indices **moyens à médiocres** sont survenus en milieu de mois ; les particules sont à l'origine de ces indices



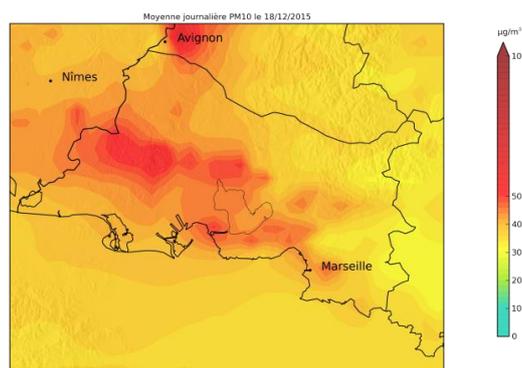
2 épisodes de pollution aux particules

2 épisodes départementaux de pollution particulaire se sont produits les 18 et 19 décembre.

Le maximum journalier en PM10 sur l'est du département a été enregistré le 18 décembre en situation trafic à Marseille ($59 \mu\text{g}/\text{m}^3$), et en situation industrielle, à Gardanne le 16/12 ($50 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

Les émissions de particules proviennent du trafic, du chauffage résidentiel ; elles se dispersent moins bien lorsque la météorologie est peu ventée et favorable à l'accumulation des polluants.

Les prévisions quotidiennes de qualité de l'air ont conduit au déclenchement de **4 procédures d'information-recommandations les 12, 16, 18, et 19 décembre.**



[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur www.airpaca.org.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).



contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06

www.airpaca.org